ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2014

FIS : le retour ?

Il est tout de même curieux qu'à l'instant où se cristallisent les positions pour ou contre le quatrième mandat, pour ou contre la prolongation de vie du système de gouvernement en place, les dirigeants de l'ex-FIS aient brusquement surgi de l'ombre pour tenter de s'insérer, de nouveau, dans le jeu politique et, mieux, s'installer confortablement dans le beau rôle de défenseur de la stabilité et de la démocratie en Algérie dans un bateau qui prend eau de toutes parts.

Par Par Badr'Eddine Mili

Info ou intox, de nombreux indices mis en circulation par des rumeurs ou des sorties médiatiques de plusieurs dirigeants de l'intérieur ou de l'extérieur du parti dissous, Abdallah Anas de Londres, Madani Mezrag et Tahar Belakhdar d'Alger accréditeraient la thèse d'une remise sur les rails — sous quel statut ? — d'une formation censée être interdite d'exercice et de communication politiques. Qui serait derrière cette éventuelle extirpation du purgatoire de l'ex-FIS qui signifierait que celui-ci a fini de manger son pain noir et s'apprêterait à être partie prenante, probablement sous une autre appellation, d'un new-deal qui prendrait effet le lendemain du 17 avril, dans le cadre d'une période dite de transition ? Une hypothèse de prime abord fantaisiste mais non impossible par les temps de volatilité politique qui courent. Courtisé par plusieurs candidats à l'élection présidentielle qui lui font du pied, ce parti, ou ce qui en reste, n'est pas inattentif aux signaux qui lui sont envoyés par des forces intéressées à capter le réservoir de voix de sa base dont elles disent — révélées par quel sondage ? — qu'il n'est pas du tout négligeable. Sous cet éclairage, l'opinion comprend mieux le véritable sens que revêt la déclaration du Premier ministre faite à Boumerdès sur la poursuite de la politique de la main tendue aux terroristes, invoquée en référence à une réconciliation nationale indéfiniment reconduite.

Une telle déclaration suggérerait-elle la promesse de quelque chose de plus que la prorogation des délais de forclusion de la loi, autrement dit un complément qui mettrait fin, selon Abdallah Anas, «à la condition de citoyens de seconde zone dans laquelle les militants de l'ex-FIS ont été confinés».

Personne n'a encore osé prononcer, sur le ton affirmatif, le terme d'amnistie générale — le pendant de la réconciliation revendiqué et non concédé pour le moment — qui ouvrirait, selon les mêmes sources, toutes grandes les portes de «la réparation du préjudice subi lors de l'annulation du processus électoral de décembre 1991».

L'idée n'est pas neuve. Plusieurs voix autorisées, et non des moindres, la CNCDPDH, par exemple, l'avaient, dans un passé récent, laissé entendre, dans le but de mesurer son feed-back et de recenser ses partisans et ses adversaires. Que le projet — factice ou non — soit relancé sur la scène, à la faveur du débat autour de la présidentielle, n'est pas innocent.

Il offre à la direction du parti interdit une marge de manœuvre qui lui permettrait de se remettre en selle, en se payant le luxe de se présenter comme une force médiane et un facteur de modération dans la guerre que se livrent, sans merci, les factions du sérail. Bien sûr qu'il y a loin de la coupe aux lèvres et qu'il ne faut pas aller trop vite en besogne dans ce qui s'apparenterait à une surenchère entre différents concurrents étalant, publiquement, sur la table toutes leurs cartes de séduction, le dossier étant, en principe, définitivement clos, ainsi que l'avait déclaré, au cours de son mandat unique, le président Liamine Zeroual. Les dénégations de certains de ses dirigeants — Rabah Kebir entre autres — dubitatifs parce que se disant «réalistes», quant à la faisabilité du projet, ne découragent pas, cependant, certains autres qui, au-delà de la personnalité des candidats en lice, qu'ils disent subjectivement estimer, n'en demandent pas moins l'inscription, dans leur programme, d'engagements écrits sur la question. La partition de la nouvelle communication, surtout dans son registre audiovisuel, jouée par les différentes ailes d'une constellation éclatée qui s'efforce de recoller les morceaux et de produire de l'effet, révèle, en tous les cas, l'existence d'une feuille de route axée sur cette probabilité. Cette évolution est confirmée par le ton moins agressif adopté par les émissions de la chaîne El Magharibia TV et l'image lissée des leaders de l'ex-FIS qu'elle commercialise auprès de ses téléspectateurs. Si on va au bout du raisonnement qui sous-tend ce type de plaidoiries, on découvrirait que la recomposition du champ politique en cours — rapprochements, hier, inimaginables, décantations hors normes au sein des mouvances islamistes et laïques qui ne font plus bloc à part — ne peut pas ne pas coller à la prévision d'une transition qui compterait parmi ses acteurs l'ex-FIS. La curieuse option prise par le FFS à propos de la prochaine échéance électorale et la protestation, anticipée, des patriotes qui ont combattu le terrorisme, contre toute réintégration dans la société politique du parti de Abassi Madani et Ali Benhadj, sont là pour supposer qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

Que le projet — factice ou non — soit relancé sur la scène, à la faveur du débat autour de la présidentielle, n'est pas innocent. Il offre à la direction du parti interdit une marge de manœuvre qui lui permettrait de se remettre en selle, en se payant le luxe de se présenter comme une force médiane et un facteur de modération dans la guerre que se livrent, sans merci, les factions du sérail.

Il faut, maintenant, attendre la publication des programmes des candidats et juger sur pièces. Ces derniers sont entrés dans une course où toutes les bottes secrètes, apprises dans les salles d'armes, vont être utilisées dans les joutes de la campagne électorale.

La carte de l'ex-FIS va être, incontestablement, exploitée par ses différents staffs, avec l'espoir d'en tirer l'avantage de paraître réconciliateurs, à fond, rassemblant, sans discrimination, toutes les catégories du peuple, dans un pays définitivement apaisé. Dans toutes ces spéculations qui ont un fond de vraisemblance, le plus intéressant serait de connaître l'avis des forces armées et de sécurité qui furent les architectes de la rahma de la concorde civile et de la réconciliation nationale. Iraient-elles jusqu'à cautionner une telle approche pour terminer un processus que d'aucuns jugent inachevé, quand d'autres estiment, par contre, qu'il a été trop loin ? A ce stade de la gestation des supputations, rien ne dit de quel côté le fléau de la balance penchera. Les pressions se font de plus en plus fortes pour placer la question au centre de la campagne électorale car les avocats de la réhabilitation déclarent que si l'on veut discuter démocratie on doit le faire sous tous ses angles et y apporter des réponses appropriées.

La curieuse option prise par le FFS à propos de la prochaine échéance électorale et la protestation, anticipée, des patriotes qui ont combattu le terrorisme, contre toute réintégration dans la société politique du parti de Abassi Madani et Ali Benhadj, sont là pour supposer qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

Seulement, le moment s'avère mal choisi pour remettre cette revendication au goût du jour, deux semaines après que l'Arabie Saoudite ait disqualifié le Qatar et listé la confrérie des Frères musulmans parmi les organisations terroristes, intimant à ses djihadistes en Syrie l'ordre de rentrer au pays. Les forces armées et de sécurité, et la société en général, accepteraient-elles de faire sortir l'ex-FIS de son sarcophage, pensant qu'il pourrait désormais rejoindre les grandes formations politiques dans un dialogue qui déboucherait sur une solution voisine que celle obtenue en Tunisie et à laquelle — soutiennent les autorités officielles — l'Algérie a grandement contribué grâce à sa médiation entre le mouvement Ennahda de Rached Ghanouchi et Nida Tounès de Béji Caïd Essebsi ? Ou bien s'en tiendraient-elles au nom de la défense de l'intégrité de la République, à la ligne de normalisation de l'islamisme suivi jusqu'ici, avec les résultats que l'on connaît et qui a permis aux Algériens de solder leurs comptes avec un passé douloureux — jonché de centaines de milliers de victimes — en dépit de ses lacunes et de ses injustices ?

Seulement, le moment s'avère mal choisi pour remettre cette revendication au goût du jour, deux semaines après que l'Arabie Saoudite ait disqualifié le Qatar et listé la confrérie des Frères musulmans parmi les organisations terroristes, intimant à ses djihadistes en Syrie l'ordre de rentrer au pays.

Réponse après le 17 avril 2014.

B. M.

PS 1 : Quel crédit accorder à cette hypothèse dans un contexte régional et international marqué par le net recul de l'offensive politique et militaire de l'islamisme en Égypte, en Syrie et en Tunisie auquel s'ajoute la forte démonétisation du modèle turc de plus en plus contesté ?

PS 2 : Les menaces d'Aqmi encore dangereuses au Sahel et les risques de déstabilisation visant l'Algérie à partir du Mali, de la Libye et du Sud tunisien, récemment encore soulignées par le ministre des Affaires étrangères de Russie, ne plaideraient pas, non plus, en sa faveur, à moins que la démarche projetée, si toutefois elle s'avère fondée, n'ait d'autre objectif que d'ôter une couverture politique au terrorisme résiduel intérieur et à l'activisme périphérique entretenu par les convoitises de puissances étrangères.

PS 3 : Le traitement du dossier des disparus présenté par l'ex-FIS, dans une posture de victime, comme un des dossiers essentiels de sa stratégie dépasserait-il les compétences de la CNCDPDH pour revêtir un caractère politique plus prononcé que seule une amnistie générale, vue comme une contrepartie, réglerait définitivement ?

PS 4 : Ali Benhadj a déclaré sur le canal d'El-Magharibia TV que la direction «légitime» de l'ex-FIS fera connaître sa position sur l'élection présidentielle et «la période de transition» en temps voulu. Après tractations ?

Publicité